



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

À une séance extraordinaire du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue le mercredi 5 octobre 2016 à 8h30 au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Jean-Pierre Picard**, conseiller siège no 1

**Guy Laverdière**, conseiller siège no 2

**François Chevrier**, conseiller siège no 4

**Manon Pagette**, conseillère siège no 5

**Michel Venne**, conseiller siège no 6

Était absent : **Martin Bordeleau**, maire

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de madame Manon Pagette maire suppléant. Réjean Marsolais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

**\*Tous les membres présents reconnaissent  
avoir reçu l'avis spécial de convocation\***

Avant de débiter la séance, madame le Maire suppléant demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE – SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE PAR INTÉRIM
4. RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES DE LANAUDIÈRE – JOURNÉE D'INFORMATION
5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### FINANCE

6. OBTENTION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT NUMÉRO 579-2016

### HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

7. TRAVAUX DE RÉHABILITATION P-1/04
  - Octroi d'un contrat
  - Supervision des travaux
8. TRAVAUX STATION D'EAU POTABLE – DEMANDE D'UN CA

### LOISIRS, SPORT, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

9. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT PARC PLANCHE ET VÉLO
10. RÉPARATION – TERRAIN DE TENNIS
11. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX VÉHICULES HORS ROUTE

### DIVERS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

### ADMINISTRATION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 288-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

### **3. EMBAUCHE – SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE PAR INTÉRIM**

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 289-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme procède à l'embauche de madame Anny Mondor à titre de secrétaire-réceptionniste par intérim à raison de trois [3] jours par semaine.

**Que** les dispositions de la convention collective en vigueur s'appliquent.

Adopté

### **4. RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES DE LANAUDIÈRE – JOURNÉE D'INFORMATION**

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 290-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise madame la conseillère Manon Pagette à assister au Rendez-vous régional offert l'organisme Réseau des Femmes élues de Lanaudière, le 18 novembre 2016.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme défraie le coût de l'inscription [45\$] ainsi que les frais inhérents conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté

### **5. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 291-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme accepte la proposition de monsieur Sébastien Mercier de la firme SYNERGIX RH en date du 7 septembre 2016.

Adopté

## FINANCE

**6. OBTENTION D'UN EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT NUMÉRO 579-2016**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a adopté le règlement numéro 579-2016 intitulé : «*Règlement ayant pour effet de décréter des dépenses en immobilisation et un emprunt de 400 000\$ pour des travaux de voirie;*

**CONSIDÉRANT** que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 579-2016 le 7 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'obtenir un financement temporaire au montant de 400 00\$;

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 292-2016**

**POUR CES MOTIFS**, Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme demande officiellement *Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière* un financement temporaire à un taux préférentiel pour un montant n'excédant pas 400 000\$.

**Que** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Côme, tous les documents à cet effet.

Adopté

## HYGIÈNE DU MILIEU &amp; ENVIRONNEMENT

**7. TRAVAUX DE RÉHABILITATION P-1/04****Octroi d'un contrat**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation pour des travaux de réhabilitation du puits P-1/04;

**CONSIDÉRANT** que deux|2| entrepreneurs ont répondu à la demande de la municipalité, à savoir :

	<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>MONTANT  taxes incluses </b>
	R.J.Lévesque & Fils inc.	21 902,74\$
	Centre de pompes Villemaire inc.	26 587,96\$

**CONSIDÉRANT** la conformité des soumissions reçues;

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 293-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme octroie un contrat pour des travaux de réhabilitation du puits P-1/04 à l'entrepreneur R.J. Lévesque & Fils inc.

**Que** le contrat octroyé à l'entrepreneur R.J. Lévesque & Fils inc. est d'un montant de vingt et un mille neuf cent deux dollars et soixante-quatorze sous [21 902,74\$], taxes incluses.

**Que** la présente résolution fait office de contrat liant les parties

**Que** tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

#### Supervision des travaux

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a octroyé un contrat pour des travaux de réhabilitation du puits P-1/04 à R.J. Lévesque & Fils inc.

**CONSIDÉRANT** que la supervision des travaux de réhabilitation et la préparation d'un avis technique sont nécessaires;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services déposée au montant de 6 815,72\$ [taxes incluses] par la firme Laforest Nova Aqua [LNA] déposée le 26 septembre 2016 dans en regard des travaux à exécuter.

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 294-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme mandate la firme LNA pour la supervision des travaux de réhabilitation et la préparation d'un avis technique pour le puits P-1/04 au montant de 6 815,72\$, toutes taxes incluses.

**Que** la proposition déposée par LNA en date du 29 septembre 2016 fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

#### **8. TRAVAUX STATION D'EAU POTABLE – DEMANDE D'UN CA**

**CONSIDÉRANT** les travaux à réaliser à la station d'eau potable;



Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme accepte la proposition de la compagnie Bourassa Sport Technologie inc. concernant des travaux de réparation [fissures] pour les surfaces de deux terrains de tennis.

**Que** l'offre de la compagnie Bourassa Sport Technologie inc. en date du 19 septembre 2016 fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

## **11. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX VÉHICULES HORS ROUTE**

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

### **Résolution numéro 298-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise Réjean Marsolais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à transmettre une demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide financière aux véhicules hors route – Infrastructures et protection de la faune 2016-2017.

**Que** le document «Demande d'aide financière» fait partie de la présente résolution accompagnée des documents requis.

Adopté

## **DIVERS**

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire suppléant déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

### **Résolution numéro 299-2016**

Il est présentement 8h55 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Manon Pagette**  
Maire-suppléant

---

**Réjean Marsolais**  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim